

Association et problème de boite aux lettres

Par krabi, le 30/01/2017 à 13:51

Bonjour,

Je suis vice présidente d'une association loi 1901. Nous rencontrons un soucis avec l'actuelle secrétaire qui se sert de notre ancienne boîte mail d'association, à titre personnel (même nom d'association, seul l'opérateur diffère). Le changement de la boîte mail a été fait suite à un vol d'ordinateur au domicile de cette dernière. Du coup, certains de nos intervenants et élus ne comprennent plus pourquoi ils voient apparaître les deux adresses. Nous lui avons, à plusieurs reprises, signifié de ne plus se servir de cette adresse et d'en créer une personnelle pour ses soins, cela reste sans effets. En réunion, cela a été notifié dans un compte-rendu mais cela n'a rien changé.

Que pouvons nous faire pour l'obliger à ne plus l'utiliser ?

Merci beaucoup.

Par **krabi**, le **31/01/2017** à **08:14**

C'est ce que je vais faire, merci beaucoup Tisuisse